

L'ENTRAIN

Riche de notre passé,

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens résidents de La Reine de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain.***

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : lareine.ao.ca onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.

MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 24 # 3
Mars 2024

Bonjour,

Le Club Optimiste a contribué grandement aux activités pour les jeunes dernièrement. Le 4 mars, lors de la semaine de relâche, une journée plein air avec service de hot dog pour diner a permis à plusieurs jeunes de s'amuser. Petite randonnée dans le sentier de raquette et partie de hockey bottine! Nous avons même écouté un film pour se relaxer.

Le 16 mars, la partie de tire a aussi attiré beaucoup de monde. La température n'était pas favorable mais nous avons bien mangé et eu beaucoup de plaisir!

Merci au Club Optimiste pour ces deux **activités gratuites**.

Sylvie Perreault

Prochain journal le 17 avril 2024, merci de me faire parvenir vos articles pour le 15 avril.

Bonne fête ! AVRIL

Jean-françois Perreault	4 mai	Jeannot Dupuis	18 mai
Michel Dulong	7 mai	Louis-Gabriel Royer	21 mai
Gino Charrois	10 mai	Maxime Charrois	30 mai
Mario Bernard	10 mai	Jeanne d'Arc Caron	31 mai

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 FÉVRIER 2024

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2. **24-02-20: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 janvier 2023 à 19h00;**
4. **Voirie**
 - Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
5. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - Service Incendie Ville La Sarre 2 ans
 - Facture Ville de La Sarre Feux de Forêts 2023
 - Taxation 2024
6. **Correspondance;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) Mise a jour de la SOP FEU
 - 3) Rapport d'inspection bâtiment a risque
 - 4) Agent de protection de la faune
 - 5) Levée de fond Téléthon Ressource personnes handicapées
 - 6) Levée de fond fondation Brousseau-Dargis
7. **Présentation des comptes à payer;**
8. **Diverses résolutions:**
 - 1) Entente annuelle H2 LAB
 - 2) Licence FQM deuxième poste
 - 3) Octroi du camion 10 roues
 - 4) Vente par défaut de paiement taxe-déposé février MRC
 - 5) Déclarations des Intérêts pécuniers (15 février 2024)
 - 6) Dépôt TECQ 2019-2024 Travaux voirie locale
 - 7) Dépôt Bilan 2022 SQEEP
 - 8) Matricule 0414 12 7814
 - 9) Suivi Dualco
 - 10) Adhésion aux producteurs forestiers
9. **Période de questions (de 20h à 20h30);**
10. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
 - 1) Maison des jeunes
 - 2) Transport public adapté d'Abitibi-Ouest
 - 3) Naloxone
11. **Varia : Sujet Divers**
 - 1)
12. **Clôture de la séance. Il est ___ h__**

3. **24-02-21 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 8 JANVIER 2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 janvier 2024.

4. VOIRIE

- Résumé contremaitre opérateur en voirie
- Résumé DEC Enviro.
 - o Les travaux de forages sont terminés depuis vendredi le 2 février

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA:

- Service incendie ville de La Sarre 2 ans
- Facture ville de La Sarre, feux de forêts 2023
- Taxation 2024

6. CORRESPONDANCES

- 1) Conseil en bref
- 2) Mise a jour de la SOP FEU
- 3) Rapport d'inspection bâtiment a risque
- 4) Agent de protection de la faune
- 5) Levée de fond Téléthon Ressource personnes handicapées
- 6) Levée de fond fondation Brousseau-Dargis

7. 24-02-22 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour décembre 2023, janvier et février 2024, au montant de **175 249,10\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de décembre 2023 au montant de **962.13\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en janvier 2024 pour un montant de **15 577,93\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de déc. 2023 payées en janvier 2024 pour **2976,38\$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour janvier 2024 pour **194 765,54\$**.

8. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 24-02-23 : Entente annuelle H2LAB

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine accepte l'offre de service de H2LAB tel que présenté.

2) 24-02-24 : Licence CIM/FQM deuxième poste

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter les frais de 380\$ pour un 2^e accès à CIM pour directrice générale adjointe.

3) **24-02-25 : Octroi du camion 10 roues**

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune autre offre pour le camion 10 roues;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre reçu en janvier pour un montant de 4000\$.

4) **Vente par défaut de paiement taxe-déposé février MRC**

Aucun défaut de paiement à faire parvenir à la MRC

5) **24-02-26 : Déclarations des intérêts pécuniers (15 février 2024)**

ATTENDU QUE tous les élus doivent, à chaque année, remplir une déclaration de leurs intérêts pécuniers avant le 15 février 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de faire parvenir les déclarations tel que rempli.

6) **24-02-27 : Dépôt TECQ 2019-2024 travaux voirie locale**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de déclarer avoir pris connaissance de l'autorisation des projets d'infrastructures en matière de voirie locale;

7) **24-02-28 : Dépôt bilan 2022 SQEEP**

Un bilan 2022 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) ayant été remis en août 2023 et sur lequel il manquait de l'information;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire parvenir les données manquantes le plus rapidement possible;

8) **Matricule 0414 12 7814**

Informations remise aux membres du conseil

9) **Matricule 0414 33 6051**

La demande du citoyen sera étudiée ultérieurement

10) **Suivi Dualco**

Informations remise aux membres du conseil

11) **24-02-29 : Adhésion aux producteurs forestiers**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adhérer aux producteurs forestiers au montant de 485\$

12) **24-02-30 : Cessation bail loyer**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'avis de non-reconduction de bail pour le logement du 3A, 3^e Avenue Ouest;

24-02-31 : Logement disponible

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire paraître dans le journal une annonce pour le logement disponible au 1 juillet 2024;

9. Période de questions

10. Rapport de projet de développement (DGA)

1) 24-02-32 : Maison des jeunes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a sondé les jeunes, par le billet de la politique familiale, pour l'intérêt d'une maison des jeunes et que la réponse fût négative;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de transférer à la municipalité le montant d'argent pour ce comité et de nommer Mme Fanny Dupras deuxième signataire;

2) 24-02-33 : Engagement financier – Transport public adapté d'Abitibi-Ouest 2024

Attendu les prévisions budgétaires de la Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest pour l'année 2024.

IL EST RÉSOLU sur proposition de etappuyé(e),

Que la ville de La Reine s'engage envers la Corporation du transport public adapté à financer 4 021.40 \$ (365.58 \$ \ mois) pour le reste de l'année 2024, payable pour les mois restant à l'année en cours.

Que la ville procédera en un versement à tous les 4 mois sur réception de la facture de la Corporation du Transport public adapté (janvier, mai et septembre).

3) 24-02-34 : Naloxone

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que Mme Sylvie Perreault se procure gratuitement à la pharmacie, une trousse de Naloxone et de la rendre disponible à tous en l'incorporant à la trousse de premier soin dans l'entrée du centre communautaire, et de publier l'information dans le journal local;

11. VARIA : Sujet Divers;

24-02-35 : Vieille boîte de camion (sableuse)

ATTENDU QUE La municipalité a encore en sa possession, une boîte pour camion 10 roues désuète.

ATTENDU QU'elle a reçu une offre d'achat pour la boîte;

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une annonce soit publié dans le journal local, dans un souci de transparence et d'équité, pour permettre à tous de proposer un prix;

24-02-36 : Assemblée du conseil du 4 mars 2024

Afin de s'assurer d'avoir quorum pour la réunion de mars 2024, il est proposé et résolu à l'unanimité de reporter la réunion du 4 mars 2024 au 11 mars 2024;

10. 24-02-34 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE Il est 20h25.

LE SAVIEZ-VOUS!

RECYCLER C'EST PAYANT!

PLUS VOUS UTILISEZ VOTRE BAC BLEU AU LIEU DU BAC VERT, PLUS C'EST PAYANT!

À CHAQUE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ REÇOIT DES RETOURS D'ARGENT SELON LE TONNAGE QUE NOUS AVONS ENVOYÉ AU RECYCLAGE, DONC C'EST NOUS TOUS QUI EN BÉNÉFICIONS!

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804

ÇA VA OU PAS DANS LE BAC BLEU?

Est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**?
Est-ce en **papier**, **carton**, **verre**, **métal** ou **plastique**?
Si vous répondez **oui** aux deux questions, **ça va dans le bac bleu!**



✓ OUI, ça y va!

PAPIER ET CARTON



- Journaux, circulaires, livres et revues
- Feuilles, enveloppes et sacs en papier
- Rouleaux et boîtes en cartons
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus

PLASTIQUE



- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétique, de produits d'hygiène et d'entretien ménager identifiés par l'un des symboles numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Bouchons et couvercles
- Pellicules d'emballages
- Exceptionnellement, un sac mou contenant tous les autres sacs mous



MÉTAL



- Boîtes de conserve
- Papier, canettes, bouteilles et contenants en aluminium
- Bouchons et couvercles

VERRE

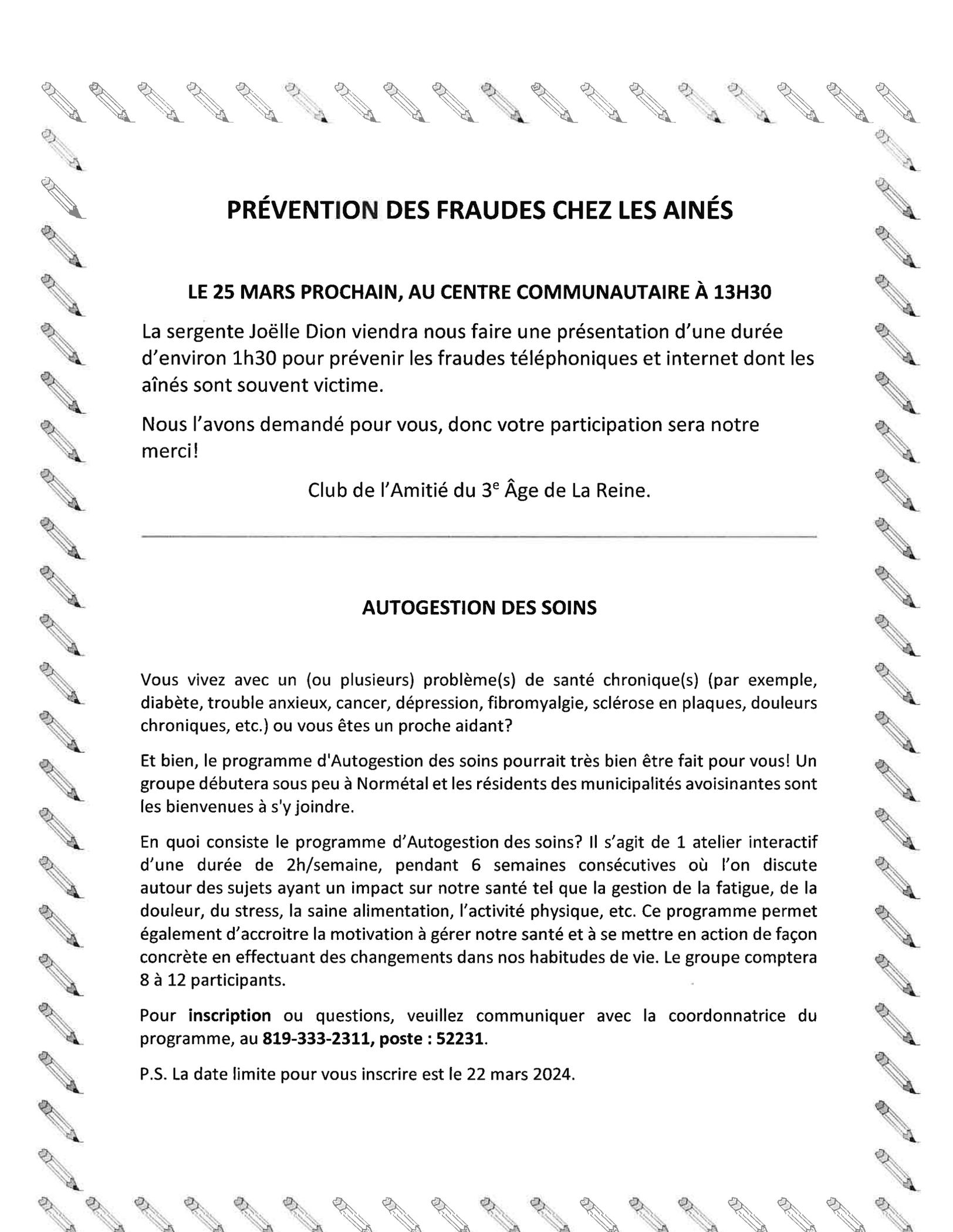


- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

✗ NON, ça n'y va pas



- Styromousse
- Textile, vêtements et accessoires en cuir ou en tissu
- Bois
- Plastique non recyclable
- Jouets
- Ampoules
- Verres, plats et accessoires de cuisine en verre



PRÉVENTION DES FRAUDES CHEZ LES AINÉS

LE 25 MARS PROCHAIN, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE À 13H30

La sergente Joëlle Dion viendra nous faire une présentation d'une durée d'environ 1h30 pour prévenir les fraudes téléphoniques et internet dont les aînés sont souvent victime.

Nous l'avons demandé pour vous, donc votre participation sera notre merci!

Club de l'Amitié du 3^e Âge de La Reine.

AUTOGESTION DES SOINS

Vous vivez avec un (ou plusieurs) problème(s) de santé chronique(s) (par exemple, diabète, trouble anxieux, cancer, dépression, fibromyalgie, sclérose en plaques, douleurs chroniques, etc.) ou vous êtes un proche aidant?

Et bien, le programme d'Autogestion des soins pourrait très bien être fait pour vous! Un groupe débutera sous peu à Normétal et les résidents des municipalités avoisinantes sont les bienvenues à s'y joindre.

En quoi consiste le programme d'Autogestion des soins? Il s'agit de 1 atelier interactif d'une durée de 2h/semaine, pendant 6 semaines consécutives où l'on discute autour des sujets ayant un impact sur notre santé tel que la gestion de la fatigue, de la douleur, du stress, la saine alimentation, l'activité physique, etc. Ce programme permet également d'accroître la motivation à gérer notre santé et à se mettre en action de façon concrète en effectuant des changements dans nos habitudes de vie. Le groupe comptera 8 à 12 participants.

Pour **inscription** ou questions, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du programme, au **819-333-2311, poste : 52231**.

P.S. La date limite pour vous inscrire est le 22 mars 2024.

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines 24 mars au 28 avril 2024

- D. 24 mars 11hrs. (010-22) Andréa Proulx – Quête des funérailles
((035-23) Marielle Gauthier – La Chorale de La Reine
- D. 31 mars 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
- D. 7 avril 11hrs. (034-22) Parents et arrière grands-parents – Anne Drainville
(032-24) Gabriel Audet – Robert Audet et Chantal Charon
- D. 14 avril 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
- D. 21 avril 11hrs. (039-24) Jean-Marc Lévesque – Yolande Bonenfant
(060-21) Denise Perreault – Quête des funérailles



Célébration de la semaine sainte

Mardi saint 26/3/2024 Messe chrismale à la cathédrale d'Amos à 14hrs.

Jeudi saint 28-03 -2024

St-Hélène : à 19hrs St-Vital : à 16hrs La Sarre : à 19hrs.

Vendredi saint 29-03-2024

Dupuy : à 19hrs. La Sarre; 15hrs. St-Janvier : 15hrs.



Samedi saint 30-03-2024

La Reine : à 19hrs La Sarre : à 19h30
St-Janvier : à 16hrs. Val St-Gilles : à 16hrs.

Dimanche de Pâques : 31-03-2024

Dupuy à 9h30 La Sarre : 9h30
Normétal : 11hrs. Ste-Hélène : 11hrs.

Que cette fête de Pâques vous apporte de la joie, de l'amour et de l'espoir.



BONNES SEMAINES! JOYEUSES PÂQUES!

REPAS COMMUNAUTAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE!

C'est grâce au programme d'appui à l'action bénévole de notre député Mme Suzanne Blais que nous sommes en mesure de reprendre les repas communautaires mensuel à **moindre coût**.

20 mars à 17h00 : 10\$ par personne, 5 ans et plus

Comprend : soupe, plat principal, desserts, thé, café

Il est possible de commander des repas pour sortir, et pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer seulement, la livraison à domicile sera offerte.

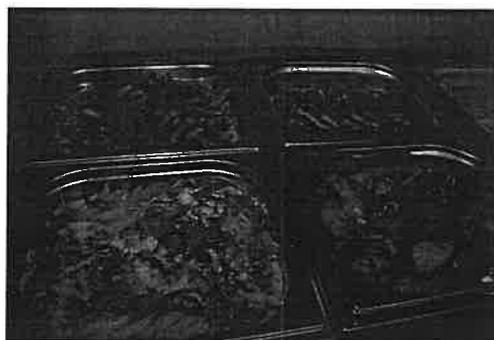
Pour nous aider à mieux planifier, nous vous demandons de **réserver** auprès de Sylvie Perreault 819-301-1555 ou Angèle Thouin 819-947-6401.

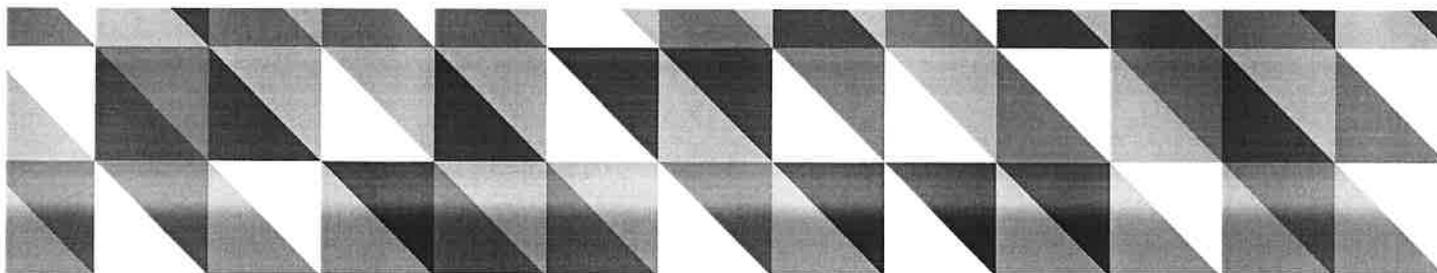
Si vous avez envie de fraterniser, vous pouvez arriver en après-midi et venir jaser, jouer aux cartes, crible, scrabble, etc

LE PROCHAIN REPAS SERA LE 17 AVRIL

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE GRANDE PARTICIPATION!

Organisé par le Club de l'Amitié du 3^e Âge de La Reine!





À la suite du diagnostic de notre fils Nicolas, le projet de la courtepointe de la différence a fait son chemin dans ma tête. Je me suis demandé ce que je pouvais faire pour faire une différence dans la vie des gens.

Avec plus de 20 ans d'expérience en couture et ayant dernièrement un grand besoin de créer, j'ai décidé d'utiliser ma passion pour faire du bien autour de moi. La couture me permet de prendre du temps pour moi, de faire une pause. C'est ma thérapie.

Mon projet consiste donc à confectionner des courtepointes qui seront remises gratuitement à des gens de l'Abitibi-Témiscamingue vivant avec une maladie ou qui traverse une situation difficile puisqu'une couverture est le symbole du réconfort et du bien-être.

Vous souhaitez m'aider à réaliser ce projet ? Je cherche des entreprises ou des particuliers qui souhaitent faire un don en argent afin de me permettre d'acquérir le matériel nécessaire pour réaliser ces créations.

Vous avez des questions sur mon projet ?

N'hésitez pas à me contacter à mon adresse courriel :

mhriopel@outlook.com. Il me fera plaisir d'échanger avec vous.

*Marie-Hélène Riopel
Maman de Nicolas*



Courtepointe pour la différence

Chaque
DON
EST IMPORTANT

COURS D'INITIATION AU VITRAIL TIFFANY À LA REINE

TOUT L'ÉQUIPEMENT EST FOURNI

PROJET VITRAIL DE 20 MORCEAUX

4 COURS DE 3 HEURES

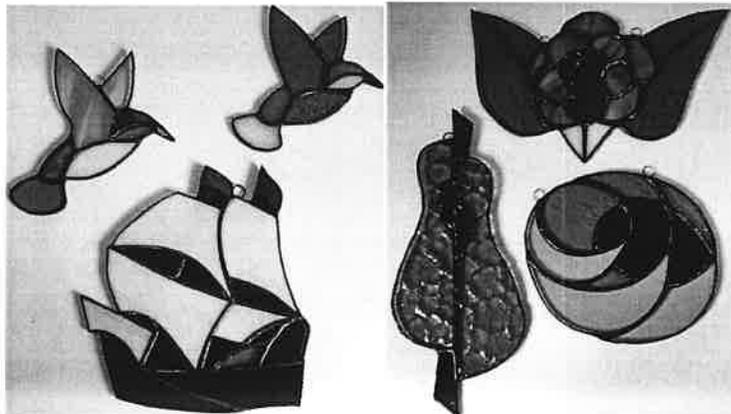
GROUPE DE 4 PERSONNES

DEBUT SEMAINE DU 29 AVRIL 2024

NOUS FERONS L'HORAIRE ENSEMBLE

COÛT 185\$

819-947-6441



Lyne Philbert

Appel à tous âme!

Le temps est proche!

Pas la fin du monde, mais la fin des derniers temps. Jésus nous a bien averti, Mat 24. Il y aura des épidémies, de la peste, de la famine, des tremblements de terre (deux dernièrement) et des guerres, un royaume contre un autre royaume (maintenant en Israël). Israël est le point de mire, sans compter la folie collective dans le monde, les changements climatiques terrible, etc.

Question : Quelle espérance la vie éternelle tient-elle en réserve pour nous? Elle nous rappelle que ce présent monde déchu n'est pas la fin de l'histoire. Bientôt, nous vivrons avec Dieu et nous nous réjouissons en lui pour toujours dans la nouvelle cité, dans le nouveau ciel et sur la nouvelle terre où nous serons totalement et pour toujours libérés de tout péché. Nous aurons des corps ressuscités, êtres renouvelés, et nous habiterons au milieu d'une création renouvelée et restaurée.

Apocalypse 21; 1-4 Puis je vis (l'apôtre Jean) un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient disparu et la mer n'existait plus. Je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une mariée qui s'est faite belle pour son époux. J'entendis une voix forte venant du ciel qui disait : Voici le tabernacle de Dieu parmi les hommes! Il habitera avec eux, ils seront son peuple et Dieu lui-même sera avec eux, il sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux, la mort ne sera plus et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car ce qui existait avant a disparu.

Que ce soit clair dans notre esprit, le bonheur avenir de ceux qui sont sauvés sera éternel. Même si nous avons du mal à le comprendre, c'est quelque chose qui n'aura pas de fin, cela ne cessera jamais, ne vieillira jamais, ne mourra jamais. Il y a d'abondantes joies et un bonheur éternel dans la présence de Dieu (psaume 16.11). Nous recevrons la couronne incorruptible de la gloire (Pierre 1 : 4.54)

Prière

Dieu éternel, nous attendons avec impatience l'établissement définitif et complet de ton royaume. Nous désirons ardemment voir le jour où toute larme sera séchée. Nous soupirons après le jour où nous n'aurons plus à combattre notre chair. Que cette espérance solide et ferme dans la vie éternelle à venir nous donne le courage de faire face aux épreuves de cette vie. Amen

Viens Seigneur Jésus le Christ, Seigneur et Sauveur bien aimé

Jean Boudreau, évangéliste

ZÉRO DÉCHET

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT :

Selon le [Rapport d'enquête et d'audience publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes](#) du BAPE paru en janvier 2022 au rythme actuel, 9 des 38 lieux d'enfouissement technique (LET) du Québec auront atteint leur capacité maximale d'ici 2030, et 13 autres l'atteindront dans la décennie 2030. La quantité de matières résiduelles éliminées par habitant atteignait au Québec 724 Kg/hab. en 2019 soit 38% de plus que l'objectif de 525 Kg/hab., fixé pour 2023, dont l'atteinte apparaît « improbable » toujours selon le BAPE.

RECYC-QUÉBEC :

La Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) montre quant à elle dans son [bilan de la gestion des matières résiduelles 2019-2021](#) que la quantité de déchets « éliminés » dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur s'est établie à 716 Kg/hab. en 2021. Le ministre affirme quant à lui que la gestion des matières résiduelles est « probablement le domaine qui a eu le plus d'intervention au niveau législatif et réglementaire » au cours du premier mandat du gouvernement caquiste (2018-2022). Pensons à la hausse des redevances à l'élimination des déchets, la réforme de la collecte sélective et de la consigne qui devrait toujours, selon lui avoir un effet bénéfique important (entrée en vigueur en janvier 2025).

LES DÉCHETS :

Les ménages et entreprises du Québec ont envoyé 5 766 000 tonnes de déchets à l'élimination, dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur, en 2021 – un chiffre qui exclut les boues des usines d'épuration et des papetières. Il s'agit d'une augmentation de 8% par rapport au précédent bilan, en 2018, qui était lui-même en hausse. Les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) sont les principaux responsables de cette nouvelle augmentation tandis que les déchets d'origine municipale ont enregistré une baisse de 5%.

LE RECYCLAGE :

Le Québec génère non seulement plus de déchets, mais il génère aussi plus de matières recyclables dont il faut disposer: 1 058 000 tonnes en 2021, une hausse de près de 7% par rapport à 2018. Recyc Québec attribue cette augmentation à l'impact du télétravail et à l'augmentation des achats en ligne avec livraison à domicile qui génère beaucoup d'emballages.

LES MATIÈRES ORGANIQUES :

Le taux de recyclage des matières organiques, par compostage ou biométhanisation, notamment, est en forte augmentation, à 56% en 2021, contre 48% en 2018. Mais de grandes disparités existent: le taux du secteur de la transformation agroalimentaire a frôlé les 100%, tandis que le taux du secteur résidentiel a été de 47%. La quantité totale de matières organiques générées au Québec a diminué à 4.6 millions de tonnes en 2021 contre 5.2 millions de tonnes en 2018, une baisse que Recyc Québec attribue notamment à la fermeture de plusieurs lieux publics durant la pandémie et à une diminution de l'achalandage depuis.

On connaît tous cette très belle phrase « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Elle prend tout son sens quand on la place dans le contexte actuel. Toutes nos actions, tous nos gestes quotidiens ont une incidence concrète sur la planète et donc sur l'état dans laquelle vont la « récupérer » les futures générations. Agir aujourd'hui, c'est aussi s'occuper de préserver la planète de demain.

POURQUOI ADOPTER UN MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET?

Le premier objectif en est un environnemental. Le mode de vie zéro déchet permet de réduire notre empreinte écologique en réduisant à la source. Un autre avantage de ce mode de vie? L'adoption d'une alimentation plus saine. En effet, puisque l'on choisit des produits non emballés, on se tourne davantage vers des produits non transformés. Finalement, ce mode de vie nous permet également de désencombrer notre maison et d'assainir notre environnement. C'est donc bon pour l'environnement, la santé physique et psychologique.

COMPRENDRE LES BASES DU ZÉRO DÉCHET :

Source : Fondation David Suzuki

Quand on discute d'environnement ou de gestion des matières résiduelles, on parle souvent des 3RV. Dans le milieu Zéro déchet, on présente plutôt les « 5R » et même parfois les « 7R ». Mais au fond, qu'ils soient 3, 5, 7 ou accompagnés de « V », le concept reste le même et le comprendre, c'est aussi mieux appliquer le mode zéro déchet dans son quotidien.

3RV	5R	7R
	Refuser	Refuser
Réduire à la source	Réduire	Réduire
Réemployer	Réutiliser (inclus la réparation)	Réparer
Recycler		Réutiliser
Valoriser	Recycler	Recycler (inclus les matières organiques)
	Composter	Réinventer
		Revendiquer

BREF...

REFUSER	Les objets superflus qui s'insinuent dans notre vie. On pourrait recycler la majorité, mais le zéro déchet vise plutôt à enrayer ces objets inutiles. Par exemple : les articles à usage unique, les tasses jetables, les échantillons, les articles promotionnels inutiles et encombrants.
RÉDUIRE	Ce dont nous avons besoin. Réduire, c'est s'attaquer au cœur du problème de déchets et de prendre en considération les conséquences environnementales de la consommation. Il faut se remettre en question : En avons-nous réellement besoin? Pensez à réduire les emballages, acheter en vrac, imprimer moins, etc.
RÉPARER	Les objets que l'on possède déjà pour prolonger leur durée de vie et donc amortir leur impact environnemental.
RÉUTILISER RÉEMPLOYER	À ne pas confondre avec recycler. Réutiliser consiste à maximiser l'utilisation d'un produit et prolonger sa durée de vie. Cherchez des produits réutilisables, rechargeables, réparables, durables et polyvalents.
RECYCLER COMPOSTER VALORISER	Ce que nous ne pouvons ni refuser, ni réduire, ni réutiliser. Apprendre ce qui est accepté dans le bac bleu en consultant « Bac Impact ». Le compostage domestique quant à lui permet de recycler les matières organiques végétales qui, autrement, se retrouvent dans un site d'enfouissement.
RÉINVENTER	Notre façon de vivre pour la rendre plus écoresponsable. Ce volet peut être très large, mais très intéressant puisqu'il permet de remettre en question la structure dans laquelle on vit pour créer un mode de vie plus cohérent. Il fait appel à notre imagination!
REVENDIQUER	Un changement : demander à notre épicerie d'offrir plus de produits en vrac, demander à une entreprise d'offrir des alternatives plus écoresponsables, faire connaître notre désir d'un monde plus vert!

EN CONCLUSION :

Personnellement, plutôt qu'un objectif en soi, le zéro déchet est plutôt un idéal vers lequel tendre. Personnellement, je n'aspire pas à ne plus avoir de poubelle, mais, je prends davantage conscience de ce qui est en trop dans mon épicerie, dans ma maison et j'adapte mon environnement et mes habitudes pour simplifier et minimiser mon empreinte écologique.

PLUS D'INFORMATIONS...



Commanditaires



Municipalité
de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Avril 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 Soirée Biblio	3 	4	5	6
7	8 Séance du Conseil	9	10 	11	12	13
14	15	16 Soirée Biblio	17  Repas Communautaire	18	19	20
21	22	23	24 	25	26	27
28	29	30 Soirée Biblio				